

Initiation Plan

Project Title : Madagascar, Projet National de Madagascar, du Africa Mini-grids Program _____

Expected UNSDCF/CPD Outcome(s) : _ Outcome 3.2, Output 3.2.4 ; et Outcome 3.3 _

Expected CPD Output(s) : _ Outcome 2, Output 2.2; et Output 3.3 _____

Initiation Plan Start/End Dates : __ du 23 AOUT 2022 au 28 FEVRIER 2023 _____

Implementing Partner : __ PNUD MADAGASCAR _____

Programme Period: CPD 2021-2023 _____	Total resources required 950.000 USD_
ATLAS Project Number: _____	Total allocated resources: 950.000 USD_
ATLAS Output Number: _____	• Regular 250.000 USD_
Gender Marker: GEN2 _____	• Other: 700.000 USD_ o TRAC2
	Unfunded budget: _____
	In-kind Contributions: _____

Brief Description

Madagascar a un taux d'électrification très faible (15%), réparti de manière disproportionnée entre les zones urbaines (53%) et les zones rurales (6,5%). Le gouvernement de Madagascar, à travers sa Nouvelle Politique Énergétique (NEP) de 2015 vise de manière ambitieuse à augmenter l'électrification à au moins 70% d'ici 2030 et prévoit qu'environ 15% des ménages soient alimentés par l'énergie solaire. À cet égard, dans le cadre du Programme Africa Minigrids (AMP) soutenu par le PNUD, le projet en cours de préparation visera à accroître l'accès à l'énergie propre à Madagascar.

Le projet devra contribuer de manière générale à la lutte contre la pauvreté et au développement socio-économique au niveau national et déployer des projets pilotes principalement dans les régions de Madagascar qui seront identifiées en collaboration avec l'Agence de Développement de l'Électrification Rurale afin d'expérimenter les modèles développés.

Plus précisément, le projet se focalisera sur : (1) La définition d'un modèle national de fourniture de mini-réseaux, et cadres les politiques et réglementaires y nécessaires pour faciliter le co-investissement dans des solutions d'électrification hors réseau à faible émission de carbone sont encouragées ; (2) La promotion de modèles commerciaux innovants fondés sur la réduction des coûts, avec une participation accrue du secteur privé au développement progressif et complet de mini-réseaux à faible émission de carbone ; (3) L'engagement des acteurs du secteur financier et le développement de mécanismes financiers encourageant les investissements à grande échelle ; (4) Un système performant de gestion et partage des informations et des connaissances, et des bonnes pratiques internationales.

Agreed by UNDP:

I. PURPOSE AND EXPECTED OUTPUT

L'objectif de ce projet est de réunir tous les éléments stratégiques et techniques devant permettre la finalisation et le démarrage d'un projet visant à soutenir l'accès à l'énergie propre en renforçant la viabilité

financière des mini-réseaux à faible émission de carbone en se concentrant sur la réduction des coûts et sur des modèles commerciaux innovants. Ledit projet devra contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement socio-économique de Madagascar, avec un accent particulier sur la région Atsimo Andrefana.

Plus précisément, ce projet visera à promouvoir l'accès à l'électricité propre à deux niveaux : (1) le soutien en amont pour la mise en œuvre de la politique nationale et (2) les efforts en aval pour augmenter l'accès à l'électricité dans les zones rurales tout en créant et développant des opportunités pour améliorer les moyens de subsistance et les activités économiques. Ces objectifs pourront être atteints en soutenant le gouvernement aux niveaux national et sous-national à travers :

(1) l'identification et la promotion d'un modèle national complet de fourniture de mini-réseaux, soutenu par des politiques et réglementations facilitant les investissements dans des solutions d'électrification hors réseau à faible émission de carbone.

(2) Appuyer techniquement et financièrement le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques du secteur pour le développement du programme de mini-réseaux de Madagascar

(3) la conduite de projet de démonstration à échelle locale sur des modèles commerciaux innovants basés sur la réduction des coûts et la valeur ajoutée, reposant sur une collaboration avec le secteur privé dans le développement progressif et complet de mini-réseaux à faible émission de carbone.

(4) S'assurer que les acteurs du secteur financier appuient les investissements à grande échelle.

(5) Soutenir le système national de suivi et d'évaluation (S&E) pour superviser et guider la mise en œuvre du projet.

(6) Établir des liens avec le projet régional AMP : il existe des liens étroits avec le projet régional à travers toutes les composantes du projet, en particulier avec la composante 2 du projet régional qui donnera accès (si demandé) à une variété de soutien technique et opérationnel dédié, ou du moins permettre à Madagascar de soumettre une requête de financement pour le 2nd round de financement du Africa Minigrid Programme.

II. MANAGEMENT ARRANGEMENTS

General Project Implementation Arrangements

Roles and responsibilities of the project's governance mechanism:

Implementing Partner (IP) : Le partenaire d'exécution de ce projet est le bureau national du PNUD à Antananarivo, Madagascar.

Le Partenaire d'exécution est l'entité à laquelle l'Administrateur du PNUD a confié la mise en œuvre de l'assistance du PNUD spécifiée dans le présent document de projet signé, tout en assumant l'entière responsabilité et l'obligation de rendre compte de l'utilisation efficace des ressources du PNUD et de la livraison des produits, comme indiqué dans le présent document.

Le partenaire de mise en œuvre est responsable de l'exécution de ce projet. Les tâches spécifiques comprennent :

- Planification, coordination, gestion, suivi, évaluation et rapports du projet. Il s'agit notamment de fournir toutes les informations et données nécessaires à l'établissement en temps voulu de rapports complets et factuels sur le projet, y compris les résultats et les données financières, le cas échéant. Le partenaire de mise en œuvre s'efforcera de s'assurer que le suivi et l'évaluation au niveau du

projet sont effectués par des instituts nationaux et sont alignés sur les systèmes nationaux afin que les données utilisées et générées par le projet soutiennent les systèmes nationaux.

- La gestion des risques telle que décrite dans le présent document de projet ;
- L'acquisition de biens et de services, y compris les ressources humaines ;
- La gestion financière, y compris la supervision des dépenses financières par rapport aux budgets du projet ;
- L'approbation et la signature du plan de travail pluriannuel ;
- Approuver et signer le rapport de livraison combiné à la fin de l'année ; et,
- Signer le rapport financier ou l'autorisation de financement et le certificat de dépenses.

La projet AMP à Madagascar suivra la modalité d'exécution directe (DIM), où le CO du PNUD à Antananarivo agira en tant que partenaire d'exécution (PI), responsable de l'exécution du projet du PNUD et comptable du décaissement des fonds et de la réalisation des objectifs du projet, conformément au cadre de résultats approuvé et au plan de travail présenté dans ce document de projet.

Compte tenu du contexte opérationnel du projet (Initiation Plan), le projet suivra la modalité DIM. Le projet bénéficiera des capacités opérationnelles sur le terrain du bureau national du PNUD, et pourra recruter des staffs techniques selon les besoins et sur la base des ressources mobilisées. Les projets et programmes du PNUD à Madagascar font partie de quatre portefeuilles, notamment, 1) Résilience et changement climatique ; 2) Relèvement économique et développement institutionnel ; 3) État de droit et sécurité ; 4) Politique inclusive. En outre, les CO du PNUD ont des unités dédiées à la gestion des ressources humaines, à la gestion des finances et des ressources et aux achats. La direction générale, dans ses fonctions de surveillance et de conformité, est soutenue par l'unité de surveillance des programmes et d'assurance qualité. Les fonctions de surveillance sont indépendantes des fonctions de gestion de projet et les rôles sont clairement délimités conformément au cadre de contrôle interne (ICF).

Parties Responsables :

Le projet sera sous la modalité de mise en œuvre directe du PNUD. La responsabilité de l'utilisation des ressources du projet et de la réalisation de ses résultats incombera entièrement au PNUD. Les procédures standard de mise en œuvre directe seront suivies pour mobiliser les ressources et obtenir des résultats. Toutefois, dans les cas où certaines activités doivent être réalisées par des institutions nationales, les procédures définies dans le cadre de l'approche harmonisée des transferts monétaires (HACT) seront suivies. Cela impliquera une micro-évaluation des institutions nationales afin de déterminer les risques et les lacunes en matière de capacités. Les lettres d'accord ou les accords de parties responsables intégreront les résultats de l'évaluation HACT, conformément au rôle de supervision du bureau de pays avant l'approbation de ces accords.

Le PNUD est responsable de la mise en œuvre de ce projet. Cela comprend la supervision de l'exécution du projet afin de s'assurer que le projet est réalisé conformément aux normes et dispositions convenues. Le PNUD est responsable de la prestation de services de gestion du cycle de projet comprenant l'approbation et le démarrage du projet, la supervision et le contrôle du projet, et l'achèvement et l'évaluation du projet. Le projet en développement fera partie du programme global AMP et, par conséquent, le cycle du projet devra rester aligné sur les projets nationaux des autres pays qui font partie du programme.

Le PNUD étant le partenaire de mise en œuvre de ce projet, une séparation stricte sera maintenue entre la supervision du projet et l'assurance qualité effectuée par le PNUD et l'exécution du projet entreprise principalement par le partenaire de mise en œuvre et imputée aux coûts de gestion du projet.

Unité de gestion du projet (UGP) :

Le Bureau Pays du PNUD initiera le projet en créant l'UGP, où un membre du personnel à temps plein ou à temps partiel seront embauchés pour occuper les postes de : Un (1) gestionnaire de projet national à temps partiel, un (1) assistant administratif et financier à temps partiel, avec l'appui de consultants locaux et

internationaux pour des activités spécifiques du projet. Pour l'assurance qualité, des missions supplémentaires de suivi et d'évaluation seront menées par des équipes mixtes partie nationale/PNUD, cependant, l'UGP sera responsable de la publication de rapports d'avancement réguliers et de l'assurance d'un reporting, d'une collaboration et d'une coordination continue avec le projet régional.

En outre, le CO du PNUD assurera la supervision avec le personnel du CO du PNUD en place :

- Économiste international
- Chef d'équipe Environnement et Pauvreté
- Spécialiste Environnement
- Analyste financier
- Unité de soutien à la gestion du programme
- Chargé de programme environnement
- Associé de programme environnement et pauvreté
- Expert en suivi et évaluation
- Spécialiste de la communication pour le développement

En outre, le conseiller technique régional (RTA) du PNUD-NCE fournira un niveau supplémentaire de supervision du projet et participera à des appels réguliers de l'équipe de projet pour suivre les progrès et de prodiguer des conseils sur la mise en œuvre du projet si nécessaire.

Parties prenantes et groupes cibles du projet

Pour assurer une gestion saine de la mise en œuvre du projet et un engagement continu des parties prenantes dans toutes les activités du projet, le CO du PNUD à Madagascar, en tant que PI du projet, établira les comités suivants au début du projet :

Comité directeur/Conseil de projet

- Composé du Représentant Résident Adjoint du PNUD, d'un membre de la plateforme sectorielle environnement/énergie qui regroupe les partenaires au développement travaillant dans le secteur (BM, GIZ, BAD, ONUDI, USAID), du Point Focal Opérationnel du FEM, du représentant de la Banque Africaine de Développement, du Secrétaire Général du Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures, de l'Agence d'Électrification Rurale (ADER), de l'autorité locale, du représentant du secteur privé et du secteur financier. La principale responsabilité du Conseil du projet est de superviser le développement, la gouvernance et le suivi et évaluation du projet. Les réunions du conseil se tiendront annuellement. Des réunions supplémentaires peuvent être programmées si l'Unité de Gestion du Projet (UGP) le juge nécessaire.
- S'agissant d'un projet DIM, le Représentant Résident Adjoint du PNUD présidera le Conseil de Projet et sera responsable du projet. Dans ce rôle, le Représentant Résident Adjoint du PNUD est responsable en dernier ressort du projet. Il travaille en étroite collaboration avec le Bénéficiaire Principal, les Partenaires de Développement et les Partenaires Consultatifs. Le rôle de l'exécutif est de s'assurer que le projet est axé, tout au long de son cycle de vie, sur la réalisation de ses objectifs et la fourniture de produits qui contribueront à des résultats de plus haut niveau. L'exécutif doit s'assurer que le projet a un bon rapport qualité-prix, en garantissant une approche consciente des coûts du projet, en équilibrant les demandes du bénéficiaire et du fournisseur.

Il convient de noter que les membres du comité directeur/comité de pilotage représentant des entités publiques ne seront pas rémunérés sur les fonds du projet. Le coût de leur engagement représentera la contribution du gouvernement pour soutenir la mise en œuvre du projet.

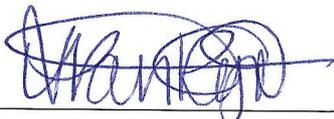
Les groupes cibles de ce projet peuvent être divisés en trois catégories :

- 1) Les autorités de l'État et des collectivités locales, c'est-à-dire les entités du secteur public ;
- 2) Les associations et entreprises du secteur privé ;
- 3) Les partenaires de développement qui financent des projets de mini-guerre, d'accès à l'énergie et d'énergies renouvelables à Madagascar ; et
- 4) les communautés locales.

III. MONITORING

Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le projet fera l'objet d'un suivi selon les plans de suivi et d'évaluation ci-dessous : [NB : les plans de suivi et d'évaluation doivent être adaptés au contexte du projet, ainsi qu'il conviendra].

Approuvés par :



Natasha Van Rijn, Représentant Résidente / PNUD

Date: Août 2022

IV. WORK PLAN

Period¹:

EXPECTED OUTPUTS	PLANNED ACTIVITIES	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount
And baseline, associated indicators and annual targets	List activity and associated actions								
Produit 1 : Le ministère de l'énergie et des hydrocarbures dispose des capacités adéquates pour combler le fossé de l'accès à l'énergie (cadre légale et réglementaire, études techniques, matériels, expertises, formations,...)	<p>Activité 1.1 Renforcer les capacités techniques et appuyer l'opérationnalisation des directions techniques clés du ministère de l'Énergie aux niveaux national (dont l'ADER) et régional.</p>						71300 Local consultant	9 000,00	
							71300 Local consultant	6 000,00	
							71500 IUNV	35 000,00	
Indicators:2.1. Proposition d'amélioration de la gouvernance du secteur	<p>Livrable : Rapport de réunion de la Plateforme Sectorielle ; Rapport de concertation des acteurs sur les mini-réseaux hors réseaux</p>						75700 Training Workshop	8 000,00	
Baseline : 0		X		X		MEH/PNUD	75700 Training Workshop	500,00	
	<p>Action 1.1.1: Fournir un appui technique et matériel aux directions clés du Ministère de l'Énergie et de l'ADER facilitant le développement de l'accès à l'énergie, notamment dans son rôle de coordination du secteur..</p>						74200 Audio visual& print	1 500,00	
Cible 2022 : 1							74200 Audio visual& print	500,00	
							71600 Voyages	12 000,00	
							72800 Matériels et équipements	19 000,00	
	<p>Activité 1..2 Appuyer l'application des décrets d'application clés du Code de l'électricité, et faciliter l'accès au marché du solaire hors réseau</p>						72800 Matériels et équipements	2 000,00	
						MEH/PNUD	74200 Audio visual& print	3 500,00	

<p>Produit 2 : Des modèles commerciaux innovants basés sur la réduction des coûts et la valeur ajoutée sont mis en œuvre, avec une participation renforcée du secteur privé au développement progressif et intégré de mini-réseaux à faible émission de carbone.</p> <p>Indicateurs 2.1. : Nombre de mini-grids co-financés par le secteur privé, l'état et le pnud</p> <p>Baseline: 0</p> <p>Cible 2022: 2</p> <p>Indicateurs 2.2. : Nombre de personnes ayant obtenu un accès à une énergie propre, abordable et durable</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Cible 2022 : 1800 Ménages (250 connectés aux mini-réseaux, 700 en zone isolée par village)</p> <p>Gender Marker : 49 % de ménages dirigés par des femmes</p>	<p>Action 1.2.1 Promouvoir l'accès et la connaissance des décrets clés facilitant l'accès au marché du solaire hors réseau</p> <p>Activité 1.3 Réaliser une analyse technico-économique de l'électricité hors réseau, incluant une analyse DREI, pour acquérir une compréhension du contexte, en définissant les caractéristiques du village, la demande des clients, et une évaluation de la capacité et de la volonté de payer.</p> <p>Action 1.3.1 Réaliser une étude de faisabilité de la mise en place d'un système de "feed in tariff "</p> <p>Activité 2.1: Développer un plan de projet détaillé (le "plan pilote de mini-réseau" du projet) pour faire évoluer le(s) pilote(s) de mini-réseau sur le plan national et notamment dans les zones d'intervention du PNUD</p> <p>Action 2.1.1: Réaliser les Études de (pré-)faisabilité des projets prioritaires identifiés pour faire évoluer le(s) pilote(s) de mini-réseau</p> <p>Activité 2.2 Inciter le secteur privé à la mise en œuvre des projets pilotes avec l'appui du PNUD et de l'ADER</p> <p>Livrable 1 : 2 centrales photovoltaïques opérationnels</p> <p>Livrable 2: 700 ménages adoptants le cleaning et e-cooking</p> <p>Action 2.2.1: Contribuer à la facilitation de l'accès de la population hors réseau aux énergies renouvelables, à travers la mise en place de mini-grids</p> <p>Action 2.2.2: Contribuer à la durabilité des mini-grids en réduisant les surconsommation par la</p>						
					<p>4000</p> <p>4000</p> <p>4000</p> <p>4010</p> <p>4000</p>	<p>71300 consultant Local</p> <p>75700 Training Workshop</p> <p>74200 Audio visual& print</p> <p>71300 consultant Local</p> <p>71600 Voyages</p>	<p>3 000,00</p> <p>1 000,00</p> <p>500,00</p> <p>4 000,00</p> <p>5 000,00</p> <p>350 000,00</p> <p>150 000,00</p> <p>2 000,00</p> <p>3 000,00</p> <p>4 000,00</p> <p>6 000,00</p>
				<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>4010</p> <p>4000</p> <p>4010</p> <p>4010</p> <p>4010</p>	<p>71300 consultant Local</p> <p>75700 Training Workshop</p> <p>74200 Communication</p> <p>71300 consultant Local</p> <p>71600 Voyages</p>	<p>3 000,00</p> <p>1 000,00</p> <p>500,00</p> <p>4 000,00</p> <p>5 000,00</p> <p>350 000,00</p> <p>150 000,00</p> <p>2 000,00</p> <p>3 000,00</p> <p>4 000,00</p> <p>6 000,00</p>

Source des données : Rapport de mise en oeuvre ; Fréquence :

<p>Produit 3 : Les acteurs du secteur financier sont conscients du potentiel d'investissement et des besoins de financement des projets solaires hors réseau, y compris les mini-réseaux à faible émission de carbone, afin d'encourager les investissements à grande échelle.</p> <p>Indicators 3.1: Document de plaidoyer pour la mobilisation de Ressources</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Cible 2022: 1</p> <p>Indicators 3.2: Montant des ressources mobilisées sur la base de la mise à l'échelle du modèle commercial</p>	<p>promotion des sources d'énergies pouvant réduire l'empreinte carbone des ménages (Charbon vert, clean cooking, e-cooking,...)</p>						4010	71200 Consultant Inter	20 000,00
	<p>Activité 2.3 Assurer un suivi numérique de(s) projets pilote(s), collecter et agréger les données partagées par le(s) projets pilote(s).</p>						4010	72100 ServiceCie	140 000,00
	<p>Action 2.3.1: Appuyer la collecte et le traitement des données</p>						4000	71200 LOA	40 000,00
	<p>Action 2.3.2: Disséminer les résultats</p>						4010	71600 Voyages	5 000,00
							4000	71600 Voyages	2 000,00
							4000	72800 Matériels et équipements	8 000,00
							4000	74200 Audio visual& print	500,00
							4010	75700 Training Workshop	2 000,00
							4010	71300 Local consultant	4 000,00
							4010	74200 Audio visual& print	500,00
							4010	75700 Training Workshop	2 000,00
							4010	75700 Training Workshop	2 000,00
							4010	74200 Communication	2 000,00

<p>énergétique éprouvé (y compris le cofinancement du secteur privé et les subventions pour le PNUD)</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Cible 2022 : 3 Millions USD</p>	<p>Action 3.1.4: Organiser un Forum/table ronde des investisseurs</p>	<p>PNUD</p>	<p>4010</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>74200 Audio visual& print</p> <p>1 000,00</p>
								<p>71600 voyages</p> <p>10 000,00</p>
<p>Produit 4 : La numérisation et les données sont encouragées parmi les parties prenantes dans le développement du marché local des mini-réseaux. Amélioration des connaissances, de la sensibilisation et des possibilités de mise en réseau sur le marché du solaire hors réseau et parmi les parties prenantes, y compris les communautés locales.</p> <p>Indicators 3.1: Plateforme digital de gestion des données du secteur mini-grids</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Cible 2022: 1</p>	<p><i>Activité 4.1 Mettre en place sur la base d'orientations standardisées du projet régional, un cadre d'assurance qualité et de suivi pour la mesure, le rapportage et la vérification des impacts sur le développement durable de tous les pilotes de réseaux hors réseau/mini-réseau soutenus, y compris les réductions d'émissions de GES.</i></p> <p>Action 4.1.1 Réaliser des sensibilisations sur la numérisation des données</p> <p>Action 4.1.2 Accompagner la standardisation et l'implémentation de la numérisation des mini-réseaux</p>	<p>PNUD</p>	<p>4000</p>	<p></p>	<p></p>	<p></p>	<p></p>	<p>75700 Training Workshop</p> <p>2 000,00</p>
								<p>74200 Audio visual& print</p> <p>500,00</p>
<p>Produit 5: Le projet AMP est géré de manière transparente, efficace et conformément aux règles et procédures du PNUD.</p>	<p>Activité 5.1 Le projet AMP est mis en œuvre correctement : Salaire staff, Charges locales, Admin fourniture et matériel de bureau, équipement informatique, etc... Salaire Personnel</p>	<p>PNUD</p>	<p>4000</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>71300 Consultant Individuel</p> <p>3 000,00</p>
								<p>71400 Salaire personnel</p> <p>12 000,00</p>

